



Contrat Régional de Développement Durable 2007 – 2013

Manifestations

Pièces complémentaires à fournir avec votre demande de subvention

Votre manifestation est instruite dans la catégorie:

- Manifestations culturelles
- Salons et expositions
- Autres manifestations (identitaires, agricoles, sportives, touristiques, d'information et d'orientation)

Pièces justificatives nécessaires à la constitution du dossier pour son instruction en commission :

- Courrier de demande adressé au Président du Pays de Gâtine
- Formulaire de demande de subvention (à demander au Pays de Gâtine ou à télécharger sur le site www.gatine.org)
- Notice explicative détaillant le projet (objet, contexte, objectifs, moyens, calendrier)
- Délibération (enregistrée en préfecture pour les collectivités) adoptant le projet et arrêtant les modalités de financement
- Budget prévisionnel de l'opération
- Relevé d'identité bancaire
- Numéro de SIRET
- Numéro de licence d'entrepreneur de spectacle
- Si le demandeur est une association : Statuts de l'association + déclaration d'enregistrement des statuts à la Préfecture + copie de publication au J.O + liste des membres du bureau et récépissé de son dépôt en Préfecture
- Bilan comptable certifié du dernier exercice connu + budget prévisionnel de l'année en cours. Préciser également le régime du demandeur au regard de la TVA

Pièces complémentaires à fournir à la fin de l'opération pour bénéficier du versement de la subvention :

- Bilan financier de l'opération
- Pour les manifestations culturelles : Copies des fiches de salaires ou des contrats d'artistes attestant leur prestation ou le cachet
- Autres manifestations : Copies des factures des **dépenses éligibles*** de la manifestation
- Relevé d'identité bancaire

Nous vous recommandons de prendre contact avec Roch Touzé Chargé de mission « développement culturel » afin de vérifier les éléments de votre dossier.